



**Label FFN : Club FORMATEUR**

## Natation sportive Compétition Apprentissage, Perfectionnement et Loisirs

A partir de 6 ans

Groupe Maîtres (+ 25 ans)

Natation Santé « NFS » (prévention, remise en forme)

# Informations Saison 2021-2022

## JOUÉ NATATION

Centre Aquatique BULLE D'O, 3 rue Jean Bouin  
37300 JOUE LES TOURS

Tél : 02 47 67 68 91 (répondeur)

e-mail : [joue.natation@wanadoo.fr](mailto:joue.natation@wanadoo.fr)

site internet : [www.jouenatation.sportsregions.fr](http://www.jouenatation.sportsregions.fr)

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z  
Affiliation FFN n° 5 06 37 00695 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

Ne pas jeter sur la voie publique



### + Tests d'aptitude pour les nouveaux adhérents à la piscine Bulle d'O :

- vendredi 10 septembre 2021 : enfants de 10 ans et moins de 19 h 00 à 20 h 00
- samedi 11 septembre 2021 : enfants de 11 ans et plus de 14 h 00 à 16 h 00
- mercredi 15 septembre 2021 : enfants tous âges de 14 h 30 à 17 h 00

=> Inscription préalable par e-mail à : [joue.natation@wanadoo.fr](mailto:joue.natation@wanadoo.fr), en précisant nom, prénom, date de naissance de l'enfant, date choisie, et téléphone d'un parent.

=> **Enfant accompagné d'un adulte, et muni de sa tenue de bain,**

- > **ACCES A LA PISCINE** : masque obligatoire, pass sanitaire obligatoire pour les adultes, enfants de plus de 12 ans à compter du 30 septembre 2021 (le tout selon réglementation en vigueur)

**PUIS**, si le test est réussi et en fonction des places disponibles :

### + Inscriptions au bureau du club, Centre Aquatique Bulle d'O, du lundi 20 au

vendredi 24 septembre 2021, aux horaires d'entraînement du groupe d'affection (indiqué après le test, selon âge, niveau et objectifs), en apportant complétés et signés :

- le bulletin d'adhésion à remplir en ligne (sur le site du club : onglet Inscriptions),
- la licence FFN et le règlement intérieur à imprimer et rapporter complétés et signés,
- 1 photo d'identité récente,
- le questionnaire santé et l'attestation de réponses négatives complétés et signés,
- **OU SI** une réponse du questionnaire santé est positive un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la natation sportive **de moins de 3 mois (obligatoire)**
- le montant de la cotisation club et de la licence fédérale (selon barème ci-dessous).

- > **Reprise des entraînements**, à la piscine Bulle d'O : à partir du lundi 27 septembre 2021 (jour et horaires selon les groupes), **(l'admission sera refusée si le dossier est incomplet).**

Les 2 premières séances sont considérées comme essai. L'annulation de l'inscription peut être demandée avant la 3<sup>ème</sup> séance à laquelle aurait dû prendre part l'enfant : seule la cotisation est remboursée, le droit d'adhésion reste acquis au Club et la licence à la Fédération FFN.

Aucun remboursement de cotisation n'est ensuite possible en cours de saison.

### + Cotisation pour la saison (16 septembre 2021 – 15 septembre 2022)

Nombre de nageurs de la même famille	Droit d'adhésion	Participation vie du club	Cotisation Club	Licence FFN à ajouter pour chaque nageur
1 nageur	40,00 €	190,00 €	230,00 €	Elite, Espoirs, Départemental, Jeunes compét, Juniors compét, Maîtres 50,00 €
2 nageurs	80,00 €	375,00 €	455,00 €	Avenir 3-4 nages : 34,00 €
3 nageurs	120,00 €	555,00 €	675,00 €	Autres groupes : 22,00 €
4 nageurs	160,00 €	730,00 €	890,00 €	

Payable intégralement à l'inscription par chèque(s) à l'ordre de « JOUE NATATION ».

Possibilité de régler en 3 fois par 3 chèques remis impérativement à l'inscription et encaissés de manière échelonnée sur 3 mois (fin septembre 2021, fin novembre 2021 et fin janvier 2022) :

Nombre de nageurs de la même famille	1 <sup>er</sup> chèque (licences selon groupe)	2 <sup>ème</sup> chèque	3 <sup>ème</sup> chèque
1 nageur	80,00 € + licence	75,00 €	75,00 €
2 nageurs	165,00 € + licences	145,00 €	145,00 €
3 nageurs	245,00 € + licences	215,00 €	215,00 €
4 nageurs	320,00 € + licences	285,00 €	285,00 €

« Passeport loisirs » CAF (sous condition de ressource), « Coupon sport » et « Chèques vacances » ANCV acceptés, (si non reçus : remettre à l'inscription un chèque du montant de l'aide attendue, qui ne sera pas encaissé et restitué à réception par le Club de l'aide obtenue).